

Animateur référent en direction périscolaire (H/F)

Description et missions

- **Objectifs** :
 - Coordonner et organiser le travail de l'équipe d'animation qui encadrera les activités des enfants lors des temps périscolaires et d'ateliers scolaires dans le cadre de la réforme des rythmes ainsi que les activités proposées pendant les vacances scolaires (petites et grandes).
- **Fonction** : de Directeur NAP et Animateur périscolaire de l'ALSH de Ceyreste en semaines scolaire et de Directeur de l'ASLH de Ceyreste pendant les vacances scolaires.
- Sous l'autorité du Directeur de l'ALSH, vous aurez à :
 - Préparer, mettre en place un projet d'animation cohérent avec les objectifs éducatifs de l'œuvre et les nécessités du marché passé avec la commune.
 - Organiser et animer l'équipe d'animation dans son fonctionnement et sa production.
 - Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.
 - Aider administrativement le Directeur.

Représentant l'organisateur dans la commune d'implantation de l'Accueil par délégation du directeur, l'adjoint pédagogique doit faire preuve de disponibilité et de capacité d'adaptation. Il est tenu au devoir de réserve et s'engage à représenter les valeurs éducatives y compris en dehors de son temps de service.

Profil

- Formation BPJEPS avec UC Direction **exigée**
- Être en capacité de conduire un minibus type « trafic 9 places » permis B de plus de 2 ans.
- Vous avez une expérience dans le Fonction
- Vous êtes responsable et vous appréciez le travail d'équipe. Vous souhaitez vous investir pleinement dans une action éducative.
- Vous avez une bonne connaissance de l'organisation des accueils de loisirs.
- Vous faites preuve d'une forte motivation et êtes disponible du lundi au vendredi.

Les plus :

- Expérience dans l'encadrement d'équipe d'au moins 10 personnes
- Sens des responsabilités, d'initiatives et de gestion de groupe appréciés
- Savoir-faire en gestion et administration de Centre de Loisirs
- Titulaire du SST, du PSC1 ou de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)
- Compétences ou qualifications dans les domaines du sport ou de la culture (musique, danse, théâtre, arts plastiques...)
- Mobilité requise

Détail de l'offre

- CDD d'usage de 1 mois – 17h30 hebdo – Travail du lundi au vendredi (horaires décalés)
- CCNA – coef 255
- Salaire mensuel : 765€ brut + prime direction NAP et Péri – 100€ brut
- Prime de 25 à 45 pts lors des directions des vacances scolaires selon le poste occupé
- Prise de fonction : immédiate
- Lieux : Ceyreste (13)

Rapprochez-vous du Bureau de l'Emploi pour les informations complémentaires

04 42 65 65 03

PEmploi@mairie-fuveau.com